

Cfdt:

BRÈVES DE PARIS

Retrouvez ici, avant tout le monde, les informations issues du Comité Social et économique Central (CSEC)

EN BREF

Paroles, paroles, paroles...

Rdv du DG avec les agents le 16 et avec les élus le 17. Au vu des interpellations sur l'intranet suite à cette invitation, qui font écho aux nombreuses alertes des élus, Monsieur le Directeur ne faites pas une interprétation de Dalida s'il vous plaît!

Point incivilités/agressions :

Au deuxième trimestre, 3 241 événements ont été signalés via l'outil FDS, marquant une baisse de 12% par rapport à 2024 (3 685 signalements).

Sur le premier semestre, le total des événements s'élève à 7 092, contre 7 965 l'année précédente, soit une diminution de 11%. Les agressions physiques ont été au nombre de 24, dont 8 avérées en lien avec France Travail. **La CFDT rappelle que le zéro tolérance** doit être rappelé. Chaque agression (verbale, comportementale ou physique) doit faire l'objet d'une fiche. Il est aussi soulevé l'importance de la formation et de la sensibilisation à la sécurité, ainsi que le déploiement d'outils et une attention au VSC trop souvent en première ligne.

L'utilisation potentielle de l'IA pour analyser les fiches de signalement ou les CVM a également été discutée.

Fiches de signalement RPS :

Pour le deuxième trimestre, le nombre total de signalements a atteint 553, **soit une augmentation de 73,35 %** par rapport à l'année précédente (319 signalements). Parmi ces signalements, 335 (**60,58 %**) **concernent le mal-être lié à l'activité pro**, tandis que 88 (15,91 %) relèvent de la violence ou des conflits internes.

Les situations de discrimination représentent 11,76 % des cas, et les suspicions de harcèlement 10,85 %. En comparaison avec le deuxième trimestre 2024, le mal-être lié au travail a également augmenté. Par ailleurs, les signalements d'EDIS agents ont diminué de 22,22 %, passant de 27 à 21. L'analyse met en lumière la nécessité d'une vigilance accrue.

La DG devant des signaux intitulés comme "faibles" que nous considérons nous comme forts ouvre un travail avec les élus sur le risque RPS faisant œuvre d'un **changement de paradigme que nous soulignons**, accompagné dans l'instance d'une transparence notable sur les rapports médecine du travail.



BRÈVES DE PARIS

Retrouvez ici, avant tout le monde, les informations issues du Comité Social et économique Central (CSEC)

AVIS CFDT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE&FINANCIÈRE :

La CFDT constate des efforts dans un contexte de contrainte budgétaire. Nous notons aussi : maîtrise des charges de fonctionnement, meilleure lisibilité de la « photo financière », rigueur des services chargés de l'exécution financière. Cela s'est fait au prix de choix restrictifs, avec des effets sur l'offre de service et sur la capacité à répondre aux missions. 2024 a été marquée par la fin de financements entraînant une baisse importante des financements d'intervention non compensé par la hausse de la contribution UNEDIC et de la subvention. Les priorités ont été réorientées vers des dispositifs considérés plus efficaces (ou rentables?) tandis que les dépenses de fonctionnement sont contenues. Le pilotage de la transformation paraît **plus guidé par une logique de redéploiement interne et de recherche d'efficience que par une vision stratégique**. Si la gestion 2024 dégage des aspects positifs, la CFDT ne peut soutenir la **trajectoire budgétaire 2025 faite sans plan stratégique**, ni feuille de route (pourtant promise), et soulève des inquiétudes au regard de ses principes, priorités, transparence, voire sincérité.

Le budget 2025, construit à ressources constantes, intervient alors même que les missions de France Travail s'élargissent.



Cela soulève plusieurs points d'alerte :

- Le recul des dépenses d'intervention fragilise la capacité à assurer une réponse de qualité et adaptée.
- Les arbitrages en faveur de la performance immédiate limitent les moyens consacrés à l'accompagnement long.
- L'absence d'étude sur les achats/marchés concernant cahiers des charges, coûts et surtout attributions, interrogent, surtout au regard des sommes.
- La transformation engagée ne s'accompagne pas d'améliorations pour les conditions de travail ni d'indicateurs clairs sur l'évolution de la qualité de service.
- Le recours à la sous-traitance et au numérique, nécessite un cadre d'usage sécurisé et partagé.
- La trajectoire environnementale reste peu concrétisée.

Dans ce contexte, la CFDT choisit de s'abstenir. Nous reconnaissons une gestion budgétaire sérieuse, mais notre position traduit aussi une vigilance syndicale forte face à une stratégie budgétaire que nous estimons déséquilibrée, peu soutenable et insuffisamment pilotée au regard des enjeux sociaux, humains et environnementaux.

Cette abstention repose sur nos principes :

- Exigence de **justice sociale** sans logique de rendement
- Cohérence entre les missions confiées et les moyens alloués : **plus de missions=plus de moyens**
- Transformation qui prenne en compte les **conditions de travail**, **reconnaissance des métiers** et la participation des agents à l'évolution de l'organisation.
- **Transition écologique** ambitieuse
- **Dialogue social** renforcé et transparent